



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE
TRAITEMENT DES EAUX

Bon de Commande

14014

SFTE
GROUPE LAUGIL

SFTE - Techniparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille - CS 30650
13681 Aubagne Cedex

Tél : 0 820 807 808 - Fax. 04 91 35 65 21 - Email : laugil@laugil.com

391 953 023 RCS - TVA intracommunautaire FR 55 391 953 023 - APE 4673A - SAS - Capital : 73 937,77

REPRESENTANT : VALETTE

CLIENT

Nom : SANDT

Adresse : 17 BOUCLE DES PRÉNOM : FRANÇOISE

Code postal : 54970 Ville : KOENIGSMACKER HIRONDELLE

Téléphone : 078462625 Portable : E-mail : KOENIGSMACKER

REFERENCE : ☐ D ☒ Int ☐ GMS ☐ AS ☐ P

Quantité	Désignation	Prix
1	TECHNO LAUGIL 20 litres	3000
1	AQUALAUGIL BOX	1500
	POSTE BY PASS 1 SAC DE SEL	
Autres frais	PAC FILTRE OFFERT (250)	
Dont TVA	☐ 5.5% ☒ 10% ☐ 20%	TOTAL HT TOTAL TTC
		4500

Délai et modalités de livraison du bien :

Financement

Identité de l'établissement prêteur (nom et RCS) : SOFINCO

Montant du crédit : 4500

Taux effectif global : 6,90 Taux nominal : 6,90

Nombre de mois : 120 En mensualités de : 58157

Nombre de jours avant première échéance : 120

Modalités de paiement

Acompte : ☐ Par chèque ☐ En espèces

(Après expiration du délai légal)

A la pose/ à la livraison soit :

Politique de confidentialité

Les données personnelles collectées par la société SFTE groupe Laugil sont enregistrées dans son fichier « clients ». Vos données personnelles sont nécessaires à la conclusion et à l'exécution du contrat de vente et seront principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client, le traitement des contacts, et la promotion des activités de l'entreprise. Les informations personnelles ainsi collectées seront conservées aussi longtemps que nécessaire à l'exécution du contrat, à l'accomplissement par la société SFTE groupe Laugil de ses obligations légales et réglementaires et à l'exercice de ses prérogatives et intérêts légitimes. L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de l'entreprise, habilitée à les traiter en raison de leurs fonctions ; les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution des tâches sous-traitées nécessaires à la gestion des contrats, sans qu'une autorisation des clients soit nécessaire.

Les destinataires des données sont intégralement situés au sein de l'Union Européenne. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données, ou encore de limitation de traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces différents droits peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, être exercés en nous adressant un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Société Française de Traitement des Eaux - Groupe Laugil - Techniparc de la Bastidonne - chemin de l'Aumône Vieille - CS 30650 - 13681 Aubagne cedex.

Enfin nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL, sur laquelle vous pouvez vous inscrire (<https://www.bloctel.gouv.fr>)

Je reconnais avoir pris connaissance des informations précontractuelles et avoir bénéficié du délai que je souhaitais, nécessaire à leur compréhension. Je reconnais également avoir lu et accepté les termes du présent bon de commande, y compris les conditions générales de vente, qui se trouvent au recto et verso de ce document et avoir eu communication de manière claire et compréhensible de l'ensemble des informations visées à l'article L221-5 du code de la consommation.

Fait à : KOENIGSMACKER

Le : 07092023

Signature du client

(précédée de la mention « Bon pour accord »)

Bon pour accord

Modèle de formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer par courrier avec AR le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat) A l'attention de SFTE - Techniparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille - CS 30650 - 13681 Aubagne Cedex - Tél. 0 820 807 808 - Fax. 04 91 35 65 21 - Email : laugil@laugil.com
Je vous notifie Madame* / Monsieur* par la présente ma rétractation du contrat portant sur la Vente du bien* / prestation de service* :

Nom :
adresse :
Fait à :
Le : 11 / 11 / 2011

Signature du client

Commandé le* / Reçu le*

*Rayer la mention inutile

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

1 - CHAMP D'APPLICATION - OPPOSABILITÉ :

Toute prise de commande implique l'acceptation sans réserve de l'Acheteur (ci-après dénommé l'Acheteur) et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente. Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à l'Acheteur préalablement à la passation de commande. Préalablement à la passation de la commande, l'Acheteur reconnaît avoir reçu toutes les informations relatives aux caractéristiques essentielles du produit commandé ainsi que les conditions financières du contrat. Les caractéristiques principales du produit, notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions, ou de capacité, sont présentées par le Vendeur à l'aide de catalogues et de plaquettes commerciales descriptives et détaillées reprenant les caractéristiques essentielles du produit.

2 - EXÉCUTION DU CONTRAT :

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat, sans donner de motif, dans un délai de quatorze jours.

Pour les prestations de services, le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour les ventes de biens, le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où vous-même, ou bien le tiers que vous avez désigné pour ce faire, prend physiquement possession du bien.

Pour exercer ce droit de rétractation, vous devez nous notifier : - Votre nom, votre adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, votre numéro de téléphone, votre numéro de télécopieur et votre adresse électronique, - ainsi que votre décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique dès lors que ces coordonnées sont disponibles et de ce fait apparaissent sur le formulaire type de rétractation) Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffirait que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration de ce délai. Dans tous les cas, la charge de la preuve de cet exercice repose sur le client.

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous remboursons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard que nous vous proposons) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous serions informés de votre décision de rétractation du présent contrat.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous utilisez pour la transaction initiale. Avec votre accord express, un autre moyen peut être utilisé. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionne pas de frais pour vous.

Il est rappelé que la responsabilité du client, en cas de rétractation après utilisation du ou des biens, est engagée à l'égard de la dépréciation du ou des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce ou ces biens. Selon la Commission Européenne, ces manipulations sont celles qu'un consommateur peut effectuer dans un magasin, pour les biens qui y sont proposés à la vente.

En cas de rétractation par le client, l'entreprise récupérera elle-même le bien dans un délai de trente jours.

3 - GARANTIES LÉGALES :

Indépendamment de la garantie commerciale, le Vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L 217-4 à L 217-13 du Code de la Consommation, et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 du Code Civil et 2232 du Code Civil.

4 - GARANTIE DES VICES CACHÉS :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. Dans ce cas, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder

la chose et de se faire rendre une partie du prix. L'action résultant des vices cachés doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

5 - GARANTIE DE CONFORMITÉ :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis. En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur. Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix. La même faculté lui est ouverte : 1° Si la solution demandée, proposée ou convenue ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'Acheteur ; 2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche. La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur. L'application des dispositions a lieu sans aucun frais pour l'Acheteur. Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts. L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

6 - GARANTIE COMMERCIALE :

Le Vendeur offre une garantie de 10 ans exclusivement sur le bac, la bouteille et les résines ; pour toute réclamation, contactez le SAV au 0 820 807 808.

7 - COORDONNÉES DE L'ASSURANCE DU VENDEUR :

GAN ASSURANCES - 40 Bd Michelet - 13008 MARSEILLE - Contrat N°A21430071361363

8 - INFORMATION DONNÉE PAR LE FABRICANT SUR LA DURÉE PENDANT LAQUELLE LES PIÈCES DÉTACHÉES INDISPENSABLES A L'UTILISATION DU PRODUIT SONT DISPONIBLES : 10 ans

9 - LITIGES :

L'Acheteur est informé que tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

10 - INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES - ACCEPTATION :

L'Acheteur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de la commande, et d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations visées à l'article L 221-5 du Code de la Consommation, et notamment : les caractéristiques essentielles du produit ; le prix des produits et des frais annexes ; le délai de livraison ; les informations relatives au Vendeur, à ses coordonnées ; les informations relatives aux garanties légales et contractuelle et à leurs modalités de mise en œuvre ; la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.



Nom : SANDT Prénom : FRANCOISE
Adresse : 47 Route des Hirondelles
Code Postal 57890 Ville : KOENIGSMACKER
Tél : 0784628625 Portable :
Mail :

Matériel
Type : TECHNOLOGIE 20 litres
Emplacement : AQUALAVUE
Tuyauterie
Nombre de mètres nécessaires : REMPLACEMENT
Diamètre canalisation :
Nature de la canalisation : LOCKED

Vidange
Endroit de la vidange :
Distance en mètres :
Nature de la canalisation :
Pose d'un régulateur de pression si pression > 6 bars

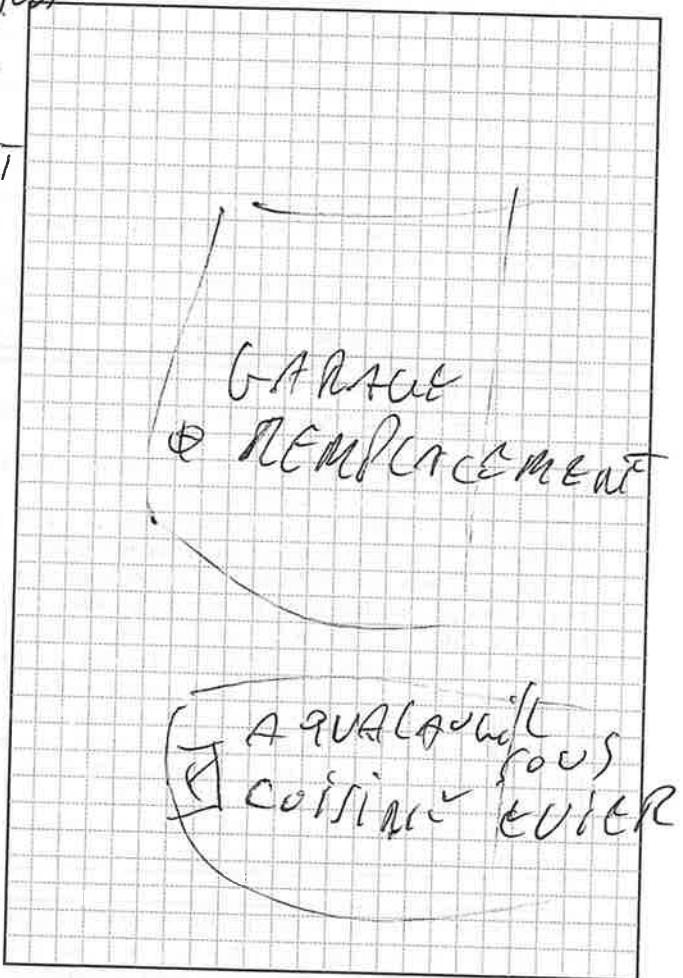
Electricité
La prise de courant existe-t-elle ? ☐ OUI ☐ NON
Endroit pour se reprendre :
Distance en mètre :

Données techniques
H eau ville :
Pression d'alimentation :
Mur à percer : ☐ OUI ☐ NON
Nature du mur à percer :
Épaisseur :
Nature du sol :

Commentaire de pose

Annuaire

Schéma d'implantation



Faire figurer l'emplacement prévu à l'aide des symboles suivants :

- Matériel : ○
- Branchement eau : X
- Vidange : ∏
- Prise de courant : ☼
- Boîte de dérivation : □
- Dérivation de jardin : ⊥

J'atteste avoir donné les indications nécessaires à l'installation du matériel et je m'engage à ne pas faire changer l'appareil de place sauf surcoût de ma part
Nom et Signature

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) :

Nom : SANCT Prénom : FRANÇOISE
Adresse : LA BOULE DES HERMINES Code postal : 53100 Commune : LE SENIENMACHÉ

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- ☐ maison ou immeuble individuel ☐ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : Commune : Code postal :

donc je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- ☐ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
☐ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques
☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à Le Senienmaché

Signature du client ou de son représentant : [Signature]

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.
² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.

Adresse : 47 BOULE DES HIRONDELLES
KRENTSCHACKER (57)

Carte valable jusqu'au : 15.12.2030
délivrée le : 16.12.2015

par : PRÉFECTURE DE LA MOSELLE (57)
Signature de l'autorité :

Le Chef de Bureau

LAURENT VAGNER

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 151257902236



Nom : ANDRÉ

EPOUSE: SANDT

Epouse: SANDT
Prénom(s): FRANCOISE THERÈSE

Sexe : F

Né(e) le : 20 11 1957

A: THIONVILLE

Tall 65m

Signature _____

कुलकर्णी

IDFRAANDRE<<<<<<<<<<<<<<579273

1512579022363FRANCOISE<THE5711200F5

附錄 1 臺灣省各縣市人口統計資料表

page : 1/3

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998



2D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP THIONVILLE
32 AV DU GENERAL DE GAULLE 40344
57125 THIONVILLE CEDEX

4750-009034-0042-2



SANDT FRANCOISE
47 BOUCLE DES HIRONDELLES
57970 KOENIGSMACKER

Vos références

Numéro fiscal (C) : 14 55 080 195 030

Référence de l'avis : 22 57 0256543 83
Adresse d'imposition :

47 BOUCLE DES HIRONDELLES

57970 KOENIGSMACKER

Numéro FIP : 570 14 90 4433608789 4

Numéro de rôle : 933

Date d'établissement : 13/12/2022

Date de mise en recouvrement : 31/12/2022

Identifiant service : A 57069

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP THIONVILLE
SAID THIONVILLE
32 AVENUE DU GEN DE GAULLE
BOITE POSTALE 40344
57125 THIONVILLE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer
289,00 €

Date limite de paiement : 15/02/2023

EXIGIBLE IMMEDIATEMENT (40)

Attention : cette imposition fait l'objet d'une exigibilité immédiate. Elle doit donc être payée sans délai. À défaut, le comptable public pourra engager des poursuites à votre encontre.

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr, en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en flashant avec l'application « Impots.gouv » le code imprimé au dos de cette page, avec votre smartphone ou votre tablette.

Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :

27 543
1,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Vous pouvez payer cette somme en utilisant le talon de paiement joint à la fin de l'avis.

is d'impôt établi en 2022

fiscal : 14 55 080 195 030

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : ANDRE



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
V				
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

détail des revenus	Declar. 1			Total
pensions, retraites, rentes	12 065			
abattement spécial de 10%	- 1 207			
salaires, pensions, rentes nets	10 858			10 858
Revenu brut global				10 858
CSG déductible				- 0
Revenu imposable				10 858
Taux effectif (revenu total ou mondial)				27 543
Impôt après application du taux effectif (14)				861
Décote				- 400
Impôt sur le revenu net avant pénalités				461
Intérêt de retard (21) Taux	0,80%	Nat.:1	Montant	+ 2
Majoration (21) Taux	10,00%	Nature:3	Montant	+ 26
(article 1758 A du CGI)				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				489
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû (53):				489
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :				- 200
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :				289
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				
				289
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence (25)				27 543
PRELEVEMENT A LA SOURCE				
Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis la constitution du présent avis.				
Suite en page suivante >>>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques. Cette réclamation doit être présentée au plus tard jusqu'au 31 décembre de la 2^e année suivant celle de la mise en recouvrement du présent avis (dans les conditions prévues aux articles R*190-1 et R*196-1 du livre des procédures fiscales).

Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification. Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit, le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer

3,80%





CREDIT AGRICOLE
DE LORRAINE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
IBAN



Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib
16106	00062	96013395028	56

RIB FRANCE

IBAN ETRANGER

International Bank Account Number	FR76 1610 6000 6296 0133 9502 856
-----------------------------------	-----------------------------------

Bank Identification Code (BIC)

AGRIFRPP861

YUTZ (00062)
Tél : 03 82 82 50 31

Nom et adresse du titulaire
MADAME SANDT FRANCOISE

47 BOUCLE DES HIRONDELLES

57970 KOENIGSMACKER

